

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL de THÈREVAL**

Date de convocation	22 février 2021	Nombre de conseillers en exercice	23
Date d'affichage de la convocation	22 février 2021	Nombre de conseillers présents	21
Date d'affichage du compte-rendu	2 mars 2021	Nombre de votants	21

*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt et un, le 2 Mars à 17 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de THÈREVAL.

Étaient présents :

QUINQUENEL Gilles, WOLFF Claudine, DUBOURG Thierry, VILLEDIEU Nelly, ROUSSELLE Daniel, BUELO Maxime, MAZIER Laetitia, LESENECHAL Sylvain, LECHEVALLIER Sandrine, MAZELINE Alain, LEPINGARD Séverine, BEDOUIN Jean-Pierre, BOUSSARD Marie, FOLLIOU François, HERVIEU Régine, LEMERAY Véronique, SOPHIE Gérard, BOURDIER Nicolas, MARESCQ Anita, GODEFROY Patricia, STREIFF François.

DUBOURG Guillaume arrivé à 18H15.

Absente excusée : MAQUEREL Charline, Sylvain LESENECHAL

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de Séance : Séverine LEPINGARD

*_*_*_*_*

Ordre du jour :

- 1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance.
- 2°) Approbation du compte-rendu du 12 février 2021
- 3°) Subventions aux associations 2021
- 4°) Groupama - Indemnités salle de réunion de la mairie
- 5°) Saint lo agglo - Pacte de gouvernance
- 6°) Bureau des élections 13 et 20 juin 2021
- 7°) Préparation des budgets 2021
 - Budget principal
 - Budget espace commercial (commerces, maison tertiaire, espace séniors)
 - Budgets lotissements (Les Ombelles, LCE, Eco Hameau 2)
- 8°) Questions diverses

Mr le maire accueille Mme ROUSSEL, Trésorière de Marigny.

1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Séverine LEPINGARD comme secrétaire de séance.

2°) Approbation du compte rendu en date du 12 février 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3°) Subventions aux associations 2021

D20210302-01

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4 et L.2313.1 ;

Considérant l'importance pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations ;

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Augmentation de la subvention aux écoles pour montrer un soutien comme annoncé lors de la campagne électorale
 - Reconduire les aides aux associations locales.
- Mr le Maire rappelle que les associations sportives affiliées à une fédération sont subventionnées par Saint-lo Agglo.

	Crédits budgétés 2020	Crédit proposés 2021
Ecoles de Thèrival (selon projet)	6000	8000
Association des Parents d'Élèves Hébécrevon	350	350
Comité d'animation de l'école La Chapelle Enjager	350	350
Anciens combattants Hébécrevon	180	180
Anciens combattants La Chapelle Enjager	180	180
Club Soleil d'Automne Hébécrevon	350	350
Club de l'Amitié La Chapelle Enjager	350	350
Comité des fêtes Hébécrevon	350	350
Comité des fêtes La Chapelle Enjager	350	350
Société Communale Chasse Hébécrevon	350	350
La Boule Chapelaise	350	350
Association Pêche Aventure Hébécrevon (selon projet)	350	350
ESH - Section Course à pied Hébécrevon	350	350
Au Petit Bonheur Hébécrevon	350	350
Amicale Cycliste du canton de Marigny (course à LCE) Selon si la course existe en 2021	100	100
Familles rurales (en lien avec la Ruche)	350	350
Prévention routière	100	100
UDAF	100	100
Ligue contre le cancer	100	100
Association des Paralysés de France	100	100
Donneurs de sang	100	100
UCA (selon projet)	350	350
Les Calmos Hébécrevon (selon projet)	350	350
Les p'tits doudous de Saint-Lô (si demande et projet)	100	100
Association Accès cité	100	100
Bouillonnant Valthère	350	350
ACMPS (Professionnels de santé) (selon projet)	350	350
Estime et mieux être	350	350
Association VERTHA	350	350
Association « les copains d'antan »		350
Bouillonnant valthère - Projet Territoires ruraux, territoires de culture »	2500	2500

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'ouvrir les crédits budgétaires pour le versement des subventions ci-dessus.

4°) Groupama - Indemnités Salle de réunion de la Mairie.

[D20210302-02](#)

Mr le Maire fait part d'un remboursement de Groupama de 1058.16 € correspondant au sinistre dans la salle de réunion de la mairie.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le remboursement et chargent Mr le Maire de procéder à son encaissement.

5°) Saint lo agglo - Pacte de gouvernance.

D20210302-03

Mr le maire informe ses collègues du Pacte de gouvernance qui a pour objectif d'associer davantage les communes au fonctionnement de Saint-lo Agglo en renforçant les temps d'échanges

Il s'agit d'abord d'une philosophie qui vise à rapprocher la communauté d'agglomération, ses communes membres, ses élus et ses habitants autour d'un projet de territoire axé sur un développement harmonieux afin que chacun puisse vivre et travailler au pays.

Le pacte de gouvernance proposé par Saint-Lô Agglo affiche ainsi clairement l'objectif d'élaborer une gouvernance tenant compte de la diversité et de l'histoire des territoires de Saint-Lô Agglo permettant de relever ensemble les défis de demain auquel notre territoire doit faire face.

Ce document affiche tout d'abord « les valeurs communes » de Saint-Lô Agglo et de ses membres et rappelle les principales instances de gouvernance de l'Agglo dont le rôle dévolu à la conférence des maires tout en mettant en avant le conseil municipal qui est un lieu de débat et d'échange des travaux de l'intercommunalité.

Ensuite, le pacte met en avant le rôle du nouveau service d'appui aux communes, la mise en œuvre du contrat entre les communes et l'Agglo pour développer et soutenir les initiatives locales, la démarche de performance qui doit animer l'Agglo, le développement de nouvelles synergies entre l'établissement public et ses membres passant notamment par des enjeux de mutualisation ou de clarification des compétences.

Le conseil municipal de Thèreval, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le principe de pacte de gouvernance de Saint-Lô Agglo dans les conditions définies dans le rapport et sur la base des éléments présentés.

6°) Bureau des élections 13 et 20 juin 2021

Tableau de présence au bureau de vote du 13 juin 2021

		Bureau 1 - Hébécrevon		Bureau 2 - La Chapelle Enjuger	
		8h00 - 13h00	13h00 - 18h00	8h00 - 13h00	13h00 - 18h00
13 Juin 2021		Gilles QUINQUENEL - Président		Nelly VILLEDIEU - Présidente	
		<i>Membres</i>		<i>Membres</i>	
		Régine HERVIEU Laetitia MAZIER Sandrine CARDIN	Jean Pierre BEDOUIN Véronique LEMERAY Alain MAZELINE	Nicolas BOURDIER Gérard SOPHIE Patricia GODEFROY	Marie BOUSSARD François FOLLIOU Thierry DUBOURG
		Jean Pierre BEDOUIN Maxime BUELO Anita MARESQ	François STREIFF Claudine WOLFF Daniel ROUSSELLE	Séverine LEPINGARD Thierry DUBOURG Guillaume DUBOURG	Séverine LEPINGARD Charline MAQUEREL Sylvain LESENECHAL

A revoir pour le 20 juin 2021

7°) Préparation des budgets 2021

Mr le maire présente l'analyse financière de la commune puis les comptes administratifs de l'année 2020 comparable aux comptes de gestion de la Trésorerie.

➤ Budget principal

Orientations proposées :

Pas d'augmentation des taux de fiscalité

Excédent de fonctionnement 2020 de 518 988 euros

Déficit d'investissement 2020 de 104 465.17 euros

Constitution d'une réserve afin de préserver les capacités d'autofinancements et l'achat de la boulangerie de la Chapelle Enjurer.

Présentation du Plan Prévisionnel d'Investissement

Présentation du budget investissement :

	Dépenses		Recettes
Déficit cumulé 2020	104 465 €		
Site internet + charte Graphique	13 001 €		
Achat bande terrain rue saint martin	6 173 €		
Sonorisation mairie	7 891 €	DETR SOLDE MAIRIE	41 722 €
4ème Classe LCE	6 199 €		
Réhabilitation mairie	10 193 €		
Voirie de Groucy	14 848 €		
Espace pétanque LCE - ETUDE	6 072 €		
S/total 1	64 377 €	S/total 1	41 722 €
		Besoin pour couvrir les RAR	126 993 €
S/ total 2	168 715 €	S/total 2	168 715 €
		FCTVA des RAR	10 540 €
Emprunt capital	130 000 €	virt de la section de fonctionnement	289 936 €
Emprunt CHS	20 000 €	Taxe aménagement TA	15 000 €
Amts			
Plus value TRACTEUR		Amts	
		Amts	
		Sortie de l'actif TRACTEUR	2 500 €
Développement durable /transition écologique			
Aménagements extérieurs			
Sécurité extérieure des école Heb	10 000 €	FCTVA	1 640 €
Parking - Sécurité (1ere phase)			
Budget annexe Lotissement LCE	- €		
Jeux pour enfants	60 000 €	CD Contrat service - CD jeux enfants	20 000 €
		FCTVA	9 842 €
		SUBVENTION CAF	
Bâtiments			
Construction mairie			
Deperiers	6 000 €	FCTVA	984 €
Lamare	1 800 €	FCTVA	295 €

Pole santé			
Crinoline	3 750 €	FCTVA	615 €
Auvent	5 160 €	FCTVA	846 €
Porte automatique	5 485 €	FCTVA	900 €
Eglises - Digicode	7 746 €	FCTVA	1 271 €
ECOLES			
Etude et Honoraires rénovation thermique	10 000 €	FCTVA	1 640 €
travaux rénovation thermique	100 000 €	FCTVA	16 404 €
PREAU ECOLE LCE	15 000 €	FCTVA	2 461 €
Matériels et équipements			
tailles haies	1 500 €	FCTVA	246 €
Tondeuse	900 €	FCTVA	148 €
Réciprocateur	400 €	FCTVA	66 €
Tracteur	50 000 €	FCTVA	8 202 €
		reprise du Tracteur	1 500 €
Véhicule léger	7 500 €	FCTVA	1 230 €
Ordinateurs école Hébécrevon	1 500 €	FCTVA	246 €
Chariot	500 €	FCTVA	82 €
lave linge - école heb	1 000 €	FCTVA	164 €
Médiathèque			
Livres / CD	3 700 €	FCTVA	607 €
ORDINATEURS médiathèque + Usagers	1 000 €	FCTVA	164 €
Meubles	1 000 €	FCTVA	164 €
Stores	3 000 €	FCTVA	492 €
Eclairage extérieur	2 300 €	FCTVA	377 €
Voiries			
Travx : parking liaison MS + EC	10 000 €	FCTVA	1 640 €
Divers voiries	77 467 €	FCTVA	4 722 €
La Beaumerie 32 864			
La Croix de Pirou 4 107			
La Buaille 18 155			
La Besnardière 17 000			
L'Oliverie 5 341			
Vestiaires + Espace Pétanque LCE			
Travaux terrassement - Guille	2 500 €	FCTVA	410 €
Travaux Local Associatif	50 000 €	FCTVA	8 202 €
Etude cimetière CAUE + Topo + études sol	5 000 €	FCTVA	820 €
Achat Impasse du Mesnil Guillaume	10 700 €		
Travaux SDEM (phase 1)	49 450 €		
Cité Laurence 26 100			
Rue des magnolias 21 000			
Cité du printemps 1 380		Nouvel Emprunt	250 000 €
Total dépenses	823 073 €	Total recettes	823 073 €

Mr le Maire demande à ses collègues s'ils ont des observations
François Streiff propose d'augmenter de 10 000 euros les frais liés au préau, car il y a obligation de faire appel à un architecte s'agissant d'un bâtiment recevant du public. De ce fait le projet « préau » est évalué à 25 000 euros TTC.

Mr le Maire informe que ces chiffres vont encore légèrement évoluer, car il faudra prendre en compte les écritures d'ordres.

➤ **Budget espace commercial**

Ce Budget s'autofinance par la recette de loyers.

Il est présenté en 3 parties (Locaux commerciaux, Maison tertiaire, Maison séniors).

A retenir :

- Dernière année pour les commerces avant cession des locaux aux commerçants.
- Choix d'un architecte pour l'espace séniors (50 000 euros budgétisés)
- Maison tertiaire - Budget équilibré par un emprunt, lui-même couvert par les loyers attendus.

➤ **Lotissements**

Lotissement LCE : Etude en cours.

Les ombelles : Parcelles viabilisées ; 23 parcelles sur 30 sont réservées et 1 macrolot. Maitre Lelong Marty est en charge du dossier pour la rédaction des actes de vente.

Eco-hameau 2 : La dernière parcelle sera vendue cette année. Il est prévu de reverser l'excédent sur le budget principal estimé à 83 000 euros.

8°) Questions diverses

- Déviation de Saint-Gilles : Mr le maire rend compte de la réunion avec les élus du département. Il précise qu'une réunion extraordinaire sera proposée avant l'été afin de formuler un avis sur ce projet.

Fin de séance 19h50

DUBOURG Thierry		MAZELINE Alain	
WOLFF Claudine		LEPINGARD Séverine	
QUINQUENEL Gilles		BEDOUIN Jean-Pierre	
VILLEDIEU Nelly		BOUSSARD Marie	
BUELO Maxime		FOLLIOT François	
HERVIEU Régine		LEMERAY Véronique	
ROUSSELLE Daniel		SOPHIE Gérard	
MAQUEREL Charline	Absente excusée	GODEFROY Patricia	
STREIFF François		BOURDIER Nicolas	
MAZIER Laetitia		MARESCQ Anita	
LESENECHAL Sylvain	Absent	DUBOURG Guillaume	
LECHEVALLIER Sandrine			